

n°5

# CENNE OUVERTE



Juillet / Août 2015. Bulletin d'information municipal de Cenne-Monestiés.



## Le mot du Maire

### « Etape »

C'est l'été qui commence, il y a le Tour de France... alors un petit bilan d'étape en lien avec nos engagements pris avant les élections.

**Eau :** Concernant la distribution de l'eau et l'assainissement : les subventions demandées en août dernier ont été accordées en Mai et prendront en charge 80% du coût de l'état des lieux et du diagnostic qui vont être effectués ; on monte le cahier des charges, puis appel d'offre, puis choix de l'entreprise d'ici octobre. Un premier point sur l'état des réseaux sera possible d'ici janvier.



Concernant l'adduction d'eau, le Syndicat des eaux de la Montagne Noire a acté notre demande d'adhésion ; si notre demande est prise en compte par les communes adhérentes au syndicat, une échéance à 2018 ou 2019 pour alimenter en eau le village est envisagée.

**Barrage :** Il est sécurisé depuis Novembre ; par ailleurs les consignes de sécurité ont été validées. Nous ferons une réunion publique sur le barrage et sur le plan communal de sauvegarde qui vient d'être validé (cf. bulletin précédent) après la rentrée. Par ailleurs, nous sommes en attente de l'arrêté préfectoral pour les travaux de consolidation à effectuer, puis d'une réunion (préfecture + conseil départemental + communauté de communes + services de l'état + nous) concernant le devenir du barrage.

**Energie :** L'association « Energie Cenne », pour travailler avec la mairie autour de projets photovoltaïques et hydro-électriques a été créée fin mai. Des contacts ont été pris avec les interlocuteurs incontournables et les potentiels financeurs (SYADEN, Conseil Départemental, Conseil Régional, ADEME, ENERCOOP) pour effectuer des études de faisabilité en 2016.



Concernant l'éolien, suite à la délibération de la municipalité précédente pour effectuer des études, les autorisations de mâts de mesure et d'études d'impact sont imminentes ; donc une enquête publique devrait se faire d'ici 1 an. Nous amènerons toutes les informations dont nous disposons en réunion publique et mettrons cette question en débat (que nous souhaitons serein...) à partir de la rentrée.

**Budget :** 2 objectifs sont poursuivis : le 1er, diminuer le poids de la dette : pour ce faire, pas d'emprunt avant 2020 (sauf emprunt qui engendrerait des ressources immédiates supérieures à son remboursement) ; le 2ème, dégager un excédent de fonctionnement permettant d'assurer l'indispensable en complétant par des subventions et rembourser l'emprunt de trésorerie de 100 000 € effectué peu avant notre arrivée : pour ce faire, réduction drastique des dépenses, recherche systématique d'économies et recherche de nouvelles ressources financières sans augmenter les impôts.

Sauf imprévus, nous passerons 2015 sans encombres. Pour 2016, avec la nouvelle baisse des dotations de l'état ( au total elles baisseront de 20 000 €), et l'emprunt fait en 2010 sur un budget annexe qui devra être remboursé par la commune à partir de 2016, nous aurons 23 000 € de recettes en moins en 2016 par rapport à 2015. Nous cherchons des solutions pour faire face que nous n'avons pas encore...

Même si ce petit bilan d'étape n'est pas complet, (on trouvera au verso quelques informations complémentaires) il reflète ce qui nous occupe un peu, ce qui nous préoccupe souvent, ce que nous souhaitons partager avec vous, parce que vous et nous en partageons, chacun à nos places, la responsabilité.

Pour l'équipe municipale, le Maire, Jean-Michel Monmége

## Les infos mairie

### Bar associatif « Le Communal » :

Le projet de bar associatif que nous avons souhaité est en train de se concrétiser grâce à l'association « le communal » : ses membres très actifs effectuent des travaux conséquents au local du Club, et le projet avance en lien Mairie/Association.



### Ecole :

Grâce en particulier à l'action que nous avons portée, une 5ème classe a été accordée : elle va permettre d'améliorer fortement l'accueil des élèves et d'accueillir aussi des moins de 3 ans. Là encore, concernant les aménagements matériels, nous sommes limités par les finances.

### Ecole « René Soum » :

Le 5 septembre prochain, l'école de notre village va être « baptisée » au nom de celui qui fut maire pendant 30 ans et directeur de l'école pendant plus de 10 ans. Pour cette occasion, nous sommes à la recherche de photos de classes ou de photos de René Soum. Si vous en avez, veuillez contacter la mairie ou Nicole Soum.

### Amélioration du cadre de vie :

Des réunions de concertation ont eu lieu concernant la Place de la Bascule, la place du Coin du Four et le lotissement ; nous en ferons une autre concernant la Place d'Hozier d'ici fin 2015.

Un groupe de travail est à l'œuvre sur ce sujet, mais là aussi, nous avançons au rythme que nous permettent nos finances...

### Consommation d'eau :

Bien que la préfecture n'ait pas encore pris de décisions contraignantes, nous vous demandons d'être raisonnables concernant la consommation d'eau : limitez les arrosages au maximum, évitez d'utiliser de l'eau pour des usages non indispensables. Sans un comportement « citoyen » de tous, nous risquons de rencontrer des problèmes d'alimentation en eau si la sécheresse continue.



### Stationnement rue de la Poste :

Le marquage en jaune de plusieurs bordures de trottoirs va être refait de manière plus visible dans le village afin de visualiser plus nettement des interdictions de stationner. En particulier, nous rappelons que dans la rue de la Poste, le stationnement devant le presbytère et devant le restaurant du Coin du Four est interdite (pour permettre le passage de camions et tracteurs).

### Encombrants :

**Les containers à ordures ménagères ne sont pas destinés à accueillir autre chose que des ordures ménagères (d'où leur nom...).** Nous demandons donc à ceux qui y mettent des encombrants de toutes sortes (cuvettes WC, éviers, gravats, etc...) de bien vouloir soit amener ces encombrants aux déchetteries, soit d'attendre le prochain ramassage d'encombrants (prochain ramassage le 5 octobre).

### Travaux électricité Grand Rue :

Les travaux commenceront la dernière semaine de juillet et la 1ère semaine d'août côté lavoir. Ils reprendront ensuite fin août. Nous vous donnerons des précisions par mail et affichages.

## Bloc Notes

### Cet été : les dates à retenir

#### JUILLET

**vendredi 10 : à partir de 19 heures**  
Le bar associatif ouvre ses portes

GRILLADES et SALADES DE 5 À 7 EUROS,  
BOISSONS VARIÉES,  
PÉTANQUE (apporter ses boules),  
JEUX POUR ENFANTS, MUSIQUE...  
Amenez vos couverts vos verres et vos assiettes et vos boules de pétanque

**dimanche 12 : Vide greniers** organisé par Récré à Cenne. Restauration possible.  
Contact. Amédée Daydé : 04 68 94 20 14.

**dimanche 12 à 18h : Spectacle**  
**Caval en Cenne** au domaine Genty

**vendredi 24, samedi 25, dimanche 26**

**Fête locale** organisée par le comité des fêtes.

#### AOÛT

**dimanche 9 : Vide greniers** organisé par Récré à Cenne. Contact, Amédée Daydé : 04 68 94 20 14.

**dimanche 15 août : Fête du village** organisée par Récré à Cenne place d'Hozier.

**samedi 29 août : Vernissage de l'exposition** Art en Cenne, dans l'ancienne filature.

#### SEPTEMBRE

**dimanche 5 : 11 h Inauguration** de l'école René Soum

**dimanche 13 : Vide greniers** organisé par Récré à Cenne. Contact, Amédée Daydé : 04 68 94 20 14.

#### CONGES ANNUELS MAIRIE :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 3 au 21 août. Pendant cette période, une permanence sera assurée par des élus chaque mardi de 17h à 19h, et chaque vendredi de 10h à midi.

